

DIDIER MARTIAS INFORMATIQUE

2 Allée des sorbiers
89170 Saint Fargeau - France
Tel : (33) 6.83.85.32.83 // (33) 3.86.44.85.38



<http://www.dmartias.fr>
 didier@dmartias.fr

CONDITIONS GENERALES

1. DEMANDE D'INTERVENTION / COMMANDE

Toute commande comporte de plein droit l'adhésion sans réserve de l'acheteur à toutes les conditions ci-dessous et sa renonciation à toutes stipulations de ses propres conditions générales qui seraient incompatibles dans les clauses ci-après. Les présentes conditions sont présumées l'emporter sur toutes les autres conditions générales ou particulières figurant dans les correspondances, documents commerciaux ou autres de nos clients et fournisseur, en particulier les conditions générales d'achat.

2. INTERVENTIONS A DOMICILE

Si au bout d'une heure une solution ne peut être trouvée, le matériel, après accord du client, pourra être retourné en atelier pour ré-installation complète. Dans ce cas, le client est conscient que nous ne saurions garantir l'intégrité des données présentes sur le disque dur, bien évidemment les données pouvant être restaurées le seront dans la mesure du possible. Cette réinstallation étant facturée en plus de l'intervention.

3. RECUPERATION D'UN DISQUE DUR DEFECTUEUX

La restauration des données s'effectuera par une méthode logicielle, sans intervention physique sur le matériel, nous ne pourrions garantir une récupération à 100% des données. Intervention payable d'avance.

4. ETUDES ET PROJETS

Les études et documents de toutes natures, remis ou envoyés par nous, restent toujours notre entière propriété : ils doivent nous être rendus sur notre demande. Nous conservons intégralement la propriété intellectuelle de nos projets, études et documents qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans notre autorisation écrite.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement s'effectue au comptant sans remise. Nos factures sont payables par Chèque, Paypal ou Virement Bancaire. Une facture sera établie et envoyée au client après intervention.

6. GARANTIE

Les produits achetés pour le compte de nos clients, bénéficient de la garantie légale accordée par les constructeurs. En cas de problème le client fera son affaire de contacter le service après vente des marques concernés, toutefois et avec notre accord préalable, nous pourrions effectuer cette tâche pour le compte du client. La durée de la garantie dépend des fournisseurs...

7. CONTESTATIONS

Tout litige, quelle qu'en soit la nature ou la cause, sera soumis au Tribunal d'Auxerre et la loi française sera d'application. Les acceptations, traites, mandats, etc., n'apportent ni novations ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.